

CERGY

N° 108

ma ville

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE CERGY - JUIN 2006 - 0,3 €



L'heure
du bilan pour
les sportifs



Stationner
mieux,
stationner
bleu

Plan local d'Urbanisme

L'avenir en débat



Dominique Lefebvre

Maire de Cergy,
Président de la Communauté d'agglomération
de Cergy-Pontoise



Un nouvel Hôtel de Ville, un nouveau service public pour les habitants

A partir du 13 juin, l'Hôtel de Ville change de lieu et s'installe dans l'immeuble des Gémeaux sur le quartier de l'Axe majeur - Horloge. Ce nouvel Hôtel de Ville regroupe en un seul et même endroit l'ensemble des services municipaux afin de vous garantir un service public amélioré et renforcé, qui vous met au cœur de ses préoccupations et de son fonctionnement.

Désormais un guichet unique est à votre disposition pour toutes vos démarches. Parallèlement, un centre d'appel doté d'un numéro unique (01 34 33 44 00) est mis en place pour faciliter vos demandes d'informations et y répondre rapidement. Dans le même esprit, le site internet de la Ville vous permettra prochainement d'effectuer vos démarches, sans vous déplacer, grâce à la e-administration (paiement en ligne de vos factures, téléchargement des différents formulaires...)

Vous simplifier la vie, être encore davantage à votre écoute, mieux vous accueillir, voilà ce qu'avec nos collaborateurs, nous avons voulu faire.

Plan local d'urbanisme : un débat constructif

Le mois de mai aura vu se dérouler, dans chaque quartier de la ville, les réunions publiques de concertation sur le Plan local d'Urbanisme. Nous y avons présenté les grands axes de développement pour Cergy, issus de la réflexion sur le Projet de Ville. Près de 600 Cergysois se sont déplacés afin d'en connaître davantage sur le PLU.

Le projet de ville et la logique de développement de notre agglomération ont été largement approuvés. Mais vous vous êtes aussi beaucoup exprimés sur les questions de gestion quotidienne de

la ville qui est notre préoccupation de tous les jours.

Cela a été l'occasion pour moi et mes collègues élus de rappeler qu'un développement équilibré et maîtrisé de notre ville contribuera à répondre aux défis quotidiens et aux attentes de la population, notamment en terme de logement. Le PLU, c'est en effet planifier, protéger et valoriser : trois objectifs à débattre en 2006, en ayant à l'esprit que Cergy sera d'abord et avant tout ce que nous voudrions en faire ensemble et ce que chacune et chacun d'entre vous y apportera pour créer la ville solidaire pour tous.

Zones bleues : faciliter la vie des Cergysois

Parmi vos préoccupations principales se trouve justement le stationnement. Chacun connaît la situation sur la ville, particulièrement tendue au niveau des trois gares RER, des voitures ventouses garées dans les îlots d'habitation, des automobilistes qui peinent à se garer... Afin d'orienter les usagers du RER vers les parkings de stationnement longue durée et permettre aux habitants de faire leurs courses auprès des commerces de proximité, la municipalité a fait le choix d'étendre les zones bleues. Ainsi chacun d'entre nous pourra disposer de deux heures de stationnement gratuit. Une nouvelle réglementation qui va s'appliquer dès ce mois-ci dans le quartier Grand Centre.

La première mesure d'un plan d'ensemble visant à réorganiser et améliorer le stationnement sur l'ensemble de la ville, faciliter l'accès aux centres et aux commerces, bref améliorer votre vie quotidienne.

Dominique Lefebvre

SOMMAIRE

Ma Ville rencontres

- 6 • Samira Chacal
• Nadine Mao
• Guilhem Lesaffre

En direct de la mairie

- 8/9 • Stationner mieux,
stationner bleu
- 10/11 • Les toiles de l'été
• Les Linandes en fête

En direct des quartiers

- 12 • La vie des quartiers...

Au cœur de l'agglomération

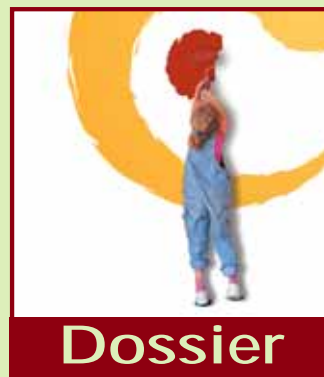
- 14 • Terre d'Ovalie

La Ville en marche

- 16/17 • L'heure du bilan
pour les sportifs
- 18/19 • Arts d'Oise au Carreau
• Sprint final à Cergy
• Le quartier se fait une beauté

Temps libre

- 20/21 • Musique :
au bonheur des amateurs
• Déboulé de la planète Furia
• Trois jours qui décoiffent



Dossier

- 26/30 • Plan local d'Urbanisme :
L'avenir en débat

Grand angle



Sport, grâce, élégance... trois mots qui caractérisent bien les championnats de France de danse sportive qui se sont déroulés au complexe sportif des Maradas sur tout un week-end du mois de mai. Une manifestation regroupant des participants venus de toute la France remarquablement organisée par le club local Cergy Dans'. Et une soirée de gala où les performances sportives ont rivalisé avec l'enchantement des couleurs, l'élaboration des costumes, la magie de pas et de figures semblant s'enchaîner miraculeusement alors qu'ils sont le fruit de milliers de répétitions à l'entraînement...



Sport, grâce, élégance



SAMIRA CHACAL

Le baromètre des Hauts-de-Cergy

Trappes, Argenteuil puis Cergy, on peut dire que Samira Chacal a vraiment trouvé sa voie dans le développement social urbain. Une activité pas forcément éloignée de sa vocation première qui était de devenir infirmière... « *Il s'agit d'accompagner les projets de développement urbain au niveau social, de concilier l'urbain et l'humain* », explique le nouvel agent de développement local des Hauts-de-Cergy. Pendant quatre ans, dans le quartier Val d'Argent sud à Argenteuil, Samira a relayé les dispositifs de la politique de la Ville auprès des populations d'un quartier en plein renouvellement. Soucieuse de diversifier son expérience et de concilier travail et vie personnelle, puisqu'elle habite Cergy depuis trois ans, Samira a saisi l'opportunité

d'une vacance de poste pour s'investir dans la ville où elle vit. Car ce travail d'agent de développement local demande un important investissement, tant comme animateur du Conseil consultatif de Quartier, cheville ouvrière de la démocratie participative, que comme « baromètre du quartier », relais entre la population et ses interrogations et les services municipaux. Samira prépare aussi les trois visites de quartier que le maire et son équipe effectuent dans l'année parmi les différents îlots des Hauts-de-Cergy. Dans un quartier en perpétuel mouvement, elle tient tous les premiers jeudis du mois, une permanence d'accueil info-habitants. Elle apporte son appui aux différents projets des habitants, dans le cadre du Fasil notamment. Affable et disponible, Samira a d'autres pro-



jets comme un accueil spécifique des nouveaux habitants des Hauts-de-Cergy ou une visite guidée régulière de la Ville. Avec le responsable animation jeunesse et le responsable vie associative de l'antenne, avec qui elle travaille en équipe, Samira est complètement immergée dans la vie d'un quartier qu'ils contribuent tout trois à développer harmonieusement. **B**

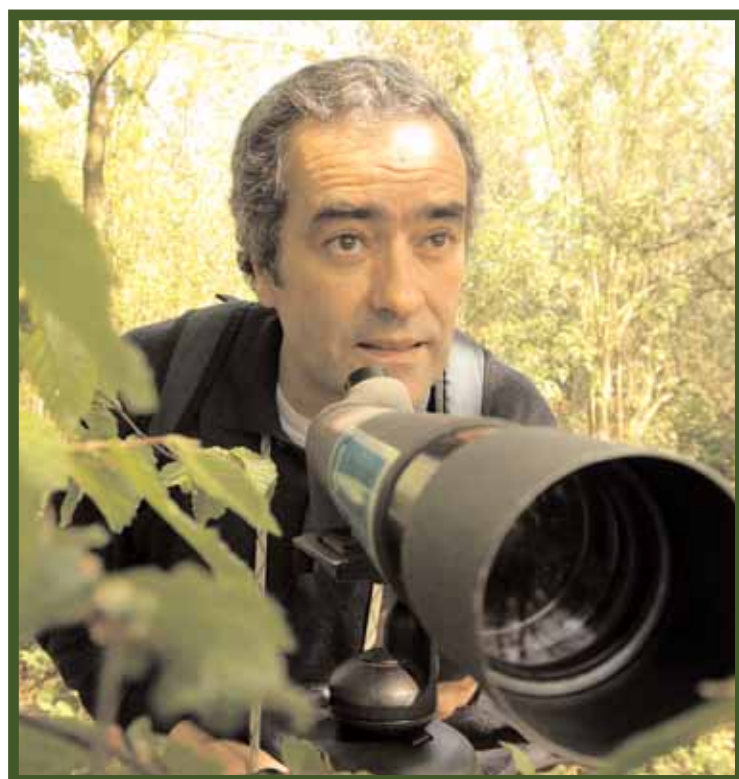


NADINE MAO

Une vie contre la drépanocytose

Nadine n'est pas prête d'oublier 2001. L'année s'annonçait sous les meilleurs auspices. Sa famille accédait à la propriété, emménageait à Cergy choisie pour son cadre de vie, sa proximité avec Paris, ses écoles et surtout, la jeune femme attendait son troisième enfant. Quelques semaines après la naissance d'Althea, le diagnostic lâché sans ménagement à la suite d'une analyse de dépistage tombe sur elle comme la foudre : sa fille était atteinte de la drépanocytose, une maladie de l'hémoglobine contenue dans les globules rouges et qui touche préférentiellement la population à peau noire. Depuis ce jour, cette maman battante, commerciale chez Europe Car, a organisé sa vie pour lutter contre cette maladie génétique, insuffisamment connue et qui touche pourtant un nouveau né sur cinq cents en Ile-de-France. Nadine cherche d'abord du réconfort et aspire à tout apprendre pour évaluer la gravité de la maladie, trouver la meilleure prise en charge et les traitements adaptés pour sa fille.

Avec l'aide du docteur Brigitte Rétaï, pédiatre à l'hôpital de Pontoise, elle décide en 2005 de créer SOS Globi 95, une association pour sensibiliser les populations à risque, aider les malades à trouver toute leur place dans la société et promouvoir la solidarité avec d'autres parents. « *J'ai souffert de me sentir seule face à la maladie, culpabilisée de l'avoir transmise à Althea. Je ne veux pas que d'autres femmes vivent le même traumatisme* ». Alors Nadine Mao ne compte plus son temps dédié à l'association. Permanences à la Maison de Quartier Axe Majeur-Horloge, contact avec les familles, recherche de fonds, information auprès des médecins scolaires, stand à la Journée des Associations, etc. Tandis que son mari collecte le maximum de données sur internet, elle continue inlassablement d'informer. « *Trop de personne ignorent tout de cette maladie, de ses effets et de son mode de transmission. Il faut aussi tordre le cou aux idées fausses, déculpabiliser et informer. C'est notre défi numéro un.* » **B**



GUILHEM LESAFFRE

L'homme qui murmure à l'oreille

Les élèves du collège du Moulin à Vent le connaissent parce que « *c'est le prof qui passe à la télé* ». Guilhem Lesaffre, en plus d'être professeur de lettres depuis dix-huit ans à Cergy, est l'un des spécialistes en ornithologie les plus réputés de France. Les journalistes ont fait récemment appel à lui, en tant que vice-président du Corif (centre ornithologie Ile-de-France), pour commenter la crise de la grippe aviaire. Il a écrit plus de vingt livres sur les oiseaux et la nature, participé à une vingtaine d'ouvrages collectifs et traduit une petite dizaine de parutions étrangères. « *L'Anthologie des chouettes et des*

hiboux », parue en avril chez Delachaux et Niestlé, est sa dernière publication. Guilhem Lesaffre y montre, à travers des extraits de grands auteurs ou au hasard de l'art et de la publicité, que la chouette fascine autant qu'elle révulse. La construction de l'ouvrage permet d'y entrer facilement et de s'intéresser sans s'y attendre aux rapaces nocturnes. « *Je suis un vulgarisateur, je joue le rôle d'interface entre les scientifiques et le grand public* », dit-il. Lui-même n'est pas un scientifique, « *j'étais trop nul en maths pour devenir naturaliste* », se désole-t-il. Guilhem est un littéraire, pratiquant l'ornithologie de terrain depuis près de quarante ans. « *Mes voyages sont motivés*

des oiseaux

par la migration des oiseaux. L'idée d'observer une hirondelle en Afrique l'hiver et de me dire que j'ai une chance de la revoir au printemps à Cergy-Pontoise m'enchanté ». Membre du comité de rédaction de la revue de la LPO (Ligue de la Protection des Oiseaux présidée par Alain Bougrain Dubourg), Guilhem Lesaffre informe pour sensibiliser le grand public à la protection de la nature. « *Je ne suis pas catastrophiste, des espèces ont disparu d'Ile-de-France en quarante ans, mais d'autres ont fait leur apparition. Quand je vois qu'un oiseau rare, comme le cochevis huppé, se sent aussi bien dans la cour du collège d'une ville nouvelle, je me dis qu'on est sur la bonne voie* ». **B**



Stationner mieux, stationner bleu

Une nouvelle organisation du stationnement se met progressivement en place à Cergy. L'extension de la zone bleue est l'un des volets majeurs de ce dispositif qui vise à faciliter le stationnement de courte durée et ramener celui de longue durée vers les parkings.

Le constat était sans appel : des parkings désertés, des voitures ventouses garées dans des îlots d'habitation, des automobilistes exaspérés de

ne pouvoir trouver une place pour s'arrêter quelques minutes faire des emplettes, des commerçants dépités de voir filer les chalands... Consciente du problème et

attentive aux implications économiques et environnementales d'un engorgement des centres de ville qui entrave notamment l'activité commerciale, la municipalité a décidé de prendre à bras le corps le dossier du stationnement. Dans ce domaine, le maire peut prendre des mesures générales ou propres à un secteur de la commune : stationnement unilatéral alterné, interdiction du stationnement, stationnement des poids lourds, des véhicules de livraison, des personnes handicapées. Les dispositions en matière de

stationnement incluent aussi la définition des zones de stationnement payant et de zone bleue. Organiser le stationnement facilite aussi les déplacements. Si ces deux objectifs paraissent contradictoires, ils sont pourtant au cœur des mesures. A Cergy, l'enjeu est crucial, particulièrement aux abords des trois gares. Des sites vers lesquels convergent à la fois, des utilisateurs du RER qui vont laisser leur voiture du matin jusqu'au soir et des habitants qui viennent faire des courses et cherchent une place de proximité en surface, pour quelques instants. Pour affiner cette analyse, la ville s'est appuyée sur une enquête de la société Transitec, menée à la demande de la Communauté d'agglomération. L'étude, qui révèle avec précision les usages et les dysfonctionnements, a permis de définir plusieurs pistes d'intervention.



Plus de zone bleue

Compte tenu des travaux de rénovation qui démarrent au Grand Centre, il était impératif de réorganiser rapidement le stationnement dans ce secteur. Rue de la Préfecture notamment, les travaux de réhabilitation du parking des Arts ont nécessité sa fermeture provisoire. Par ailleurs, la chaussée est rétrécie et le stationnement interdit 50 mètres de part et d'autre des travaux. C'est donc en priorité dans ce quartier que vont être appliquées les nouvelles mesures, dès juin. Première disposition, la mise en place d'une zone bleue élargie pour améliorer le stationnement temporaire dans les rues situées tout autour de la dalle. Ces places sur voirie, plus nombreuses qu'auparavant, devraient faciliter l'accès aux commerces de proximité situés autour de la place de la Fontaine et permettre aux administrés de se rendre plus aisément aux services de la mairie annexe, de la Préfecture ou de la Communauté d'agglomération. Ce sont près de 228 places en zone bleue (repérables par les bandes bleues matérialisées au sol) qui vont être désormais accessibles aux automobilistes. Un stationnement gratuit, mais limité à 1 h 30, de 9 heures à 19 heures du lundi au samedi. Cette réglementation, qui fait l'ob-



Deux cent vingt-huit places en zone bleue.

jet d'un arrêté municipal, ne s'applique pas les dimanches et jours fériés. Pour être en règle en zone bleue, il faut avoir placé en évidence derrière son pare-brise un disque indiquant son heure d'arrivée et par voie de conséquence son heure de départ. Pour celles ou ceux qui n'en possèdent pas déjà un, ce disque est distribué avec le numéro de juin du journal Ma Ville et mis à disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville et de la mairie du Village.

Parallèlement et pour crédibiliser ce dispositif, la ville a renforcé sa politique de verbalisation en augmentant les effectifs de la police municipale. Désormais, sept agents de sécurité de voie publique (ASVP) sont assermentés à verbaliser les contrevenants en cas d'absence de disque ou de dépassement d'horaire.

« Cette politique et les nouvelles mesures établies visent à faciliter le stationnement temporaire, mais aussi à discipliner les automobilistes et à les obliger à utiliser les parkings pour leur stationnement de longue durée », souligne Laurence Dassonville, responsable du service Projet de ville. A noter que le parking Arcade reste en formule parc-mètre payant, comme celui de Grand-Place, situé à côté de la gare routière. Cette organisation du stationnement dans le quartier Grand Centre constitue une phase transitoire. Par la suite, un nouveau périmètre de stationnement de moyenne durée (2 à 4 heures) sera institué. Une formule qui tend à se généraliser au niveau européen. B

/ www.ville-cergy.fr

Zone bleue pour l'Axe majeur - Horloge

Le calendrier de mise en place du nouveau stationnement prévoit aussi une extension des rues en zone bleue sur le quartier de l'Axe majeur - Horloge, en septembre 2006. A cette date, pratiquement la totalité du périmètre autour de la gare sera en stationnement autorisé durant 1 h 30 avec disque. L'objectif est là encore d'offrir à la population suffisamment de places de stationnement temporaire en assurant un bon taux de rotation du nombre de véhicules par place et par jour. L'accès aux parkings Genottes et Constellation avec la carte d'abonnement sont maintenus. Une réflexion est menée sur cette formule. Les services de la ville réfléchissent aussi au moyen d'ouvrir le parking de la Halette toute la semaine. Pour le moment, les soixante places sont gratuites les jours de marché, soit les mercredis et samedis jusqu'à 14 h. Concernant les Hauts-de-Cergy, la zone bleue devrait aussi être élargie autour de la gare et des commerces, mais ce changement n'interviendra pas avant janvier 2007.

Places pour handicapés

Le nouveau dispositif ne change rien pour le stationnement des personnes à mobilité réduite (détentrices d'un macaron GIG ou GIC) qui bénéficient d'emplacements réservés. Rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2000, le macaron GIC (Grand Invalide civil) est remplacé par la Carte européenne de stationnement délivrée par la Cotorep de votre département, ou par la CDES* (Commission départementale de l'Education spéciale), si la personne handicapée a moins de 20 ans. Apposée sur le pare-brise du véhicule, cette carte donne droit aux places de stationnement réservées aux personnes handicapées. Elle est nominative et permet aux agents habilités de s'assurer de l'identité du détenteur et de la durée de validité de la carte.

